



**CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER
CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE 20 JANVIER 2025**

Procès-verbal de la 1ère assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Vanier, tenue le lundi, 20 janvier 2025, à 19h00, au bureau d'Arrondissement Des Rivières, salle RC-26, au 330, rue Chabot, Québec.

PRÉSENCES :

Nicole Laveau	Présidente
Hélène Langlois	Vice-présidente
Gemma Drouin	Secrétaire
Mahamadou Sissoko	Trésorier
Jean-Noël Ouisse	Administrateur
Jacynthe Fortin	Administratrice
Pierre-Marc Doucet	Administrateur
Roger Thibeault	Administrateur

ABSENCES :

Aucune.

INVITÉ(E)S :

Aucun.

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

Renée Poulin	Secrétaire de soutien
Alicia Despins	Conseillère – District de Duberger et Les Rivières
Alexandra Mauger	Conseillère en consultation publique – Ville de Québec

Quatre (4) personnes se sont présentées à l'assemblée.

Il y a quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée. 19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour. 19 h 01
3. Période de la conseillère municipale. 19 h 05
4. Période de questions ou commentaires des citoyens. 19 h 15
5. Enjeux de quartier 19 h 30
 - 5.1 Projet sur la qualité de l'air – Suivi (JNO).
 - 5.2 Mémoire sur la Politique de stationnement.
 - 5.3 Mémoire sur la Stratégie en sécurité routière 2025-29
6. Comités et états d'avancement 19 h 45
 - 6.1 Table de concertation Vélo et Mois du vélo (Jean-Noël)
 - 6.2 Conseils d'établissements scolaires (Nicole et Mahamadou)
 - 6.3 Projet dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière 2025 (PMD)
 - 6.4 Comité pour P.U.M (tous)
 - 6.5 Table de concertation sur le transport en commun (NL, PMD)
7. Fonctionnement 20 h 30
 - 7.1 Adoption des procès-verbaux du 16 décembre 2024
 - 7.2 Résolution pour le paiement des frais de secrétariat pour l'année 2025.
 - 7.3 Paiement des services de secrétariat.
 - 7.4 Solde bancaire au 20 janvier 2025.
 - 7.5 Suivi aux résolutions du mois dernier
8. Varia. 21 h 45
9. Levée de l'assemblée 21 h 00

Nicole Laveau, présidente

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Nicole Laveau remercie les citoyens d'assister à la première réunion ordinaire du Conseil de quartier de Vanier pour l'année 2025.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Nicole Laveau apporte les ajouts suivants à l'ordre du jour :

Point 5 Enjeux de quartier

- 5.4 Projet de résolution concernant le mobilier urbain sur les axes de déplacements.
- 5.5 Mobilier urbain sur les axes du RTC.
- 5.6 Forum sur la transition socio-climatique de la Ruche Vanier.

Point 8 Divers

- 8.1 Toponymie des parcs.
- 8.2 AGA 2025

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR ROGER THIBEAULT, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ

3. PÉRIODE DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Mme Alicia Despins mentionne que vers la mi-février, l'information sur les réfections de trottoirs et des rues pour la période printemps-été devrait être disponible.

Mme Laveau apprécierait recevoir, pour information, une liste des travaux dans le quartier de Vanier quand elle sera disponible. Mme Despins fera le nécessaire pour transmettre cette liste.

Il y a un nouveau programme de jardins partagés. Un appel à projets a été lancé et sera valide jusqu'au 1^{er} février 2025. Ces jardins partagés pourraient se faire sur des sites non-municipaux comme la cour du CHSLD Christ-Roi. Les appels à projets peuvent être soumis par des entreprises, institutions ou organismes avec ou sans but lucratif.

Il y a eu un changement de critères concernant la plantation d'arbres. Il s'agit de petits ajustements pour faciliter 50% des arbres en façade et le reste des arbres peuvent être plantés n'importe où sur les terrains. Il y a donc un peu plus de souplesse dans la plantation.

4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

M. Éric Duguay, membre du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Lairet, se présente comme animateur à l'engagement personnel et communautaire à l'école secondaire Vanier.

Le but de son travail est de montrer des expériences de bénévolat aux jeunes et de favoriser la prévention sur certains sujets. Il souhaite faire des projets mobilisateurs dont les retombées toucheront l'ensemble des élèves. Actuellement, des réflexions se font pour mettre à jour notre cour d'école.

Le pourtour de l'école devient une sorte de place publique; ce n'est pas la vocation initiale de la cour d'école. Il n'y a pas de surveillance ni d'aménagement dans la cour. Il y a des élèves qui viennent régulièrement les soirs et les fins de semaine, ce qu'on ne voit pas dans les autres cours des écoles secondaires de la région.

On désire améliorer l'espace qui appartient au Centre de services et recueillir les idées des principaux partenaires. Il s'adresse aux administrateurs du Conseil de quartier pour recueillir des idées. Des recherches sont effectuées afin de voir les subventions qui seraient disponibles. Un plan sera élaboré dans lequel une vision sera soumise aux organismes de subventions. Il demande aux administrateurs quelles sont les idées qui pourraient être suggérées davantage au niveau culturel que sportif.

Les idées ou suggestions suivantes ont été mentionnées par les administrateurs :

- Place éphémère.
- Jardins communautaires pour initier les jeunes à l'agriculture.
- Classe extérieure pour impliquer les jeunes dans des projets comportant, à titre d'exemple, un volet scientifique en partenariat avec le centre de formation professionnelle Fierbourg.
- Une serre pour planter des boutures.
- Installation d'appareils de conditionnement physique.
- Une mini-scène pour produire des spectacles pour les fêtes de quartier.
- Faire contribuer les jeunes à l'activité du « Mois du vélo ». Des élèves peuvent collaborer à organiser l'événement et à en parler autour d'eux. L'événement pourrait se terminer sur le terrain de l'école secondaire Vanier.
- Un endroit pour réparer et entretenir les vélos.

5. ENJEUX DE QUARTIER

5.1 Projet sur la qualité de l'air - suivi

Mme Laveau mentionne qu'il s'agit d'un projet sur la qualité de l'air qui a été approuvé auquel on ajoute un complément d'information.

Voici la version finale de la résolution :

25-CA-001 Résolution concernant la participation du Conseil de Quartier de Vanier au projet « Air Vanier »

- La société Les logiciels RevolvAir inc., représentée par Guillaume Simard, propose d'implanter dans notre quartier des capteurs qui mesurent la concentration des particules fines dans l'air (PM 2,5 µm). Les mesures seront disponibles en temps réel sur internet (<https://RevolvAir.org>).

- RevolvAir est le maître d'œuvre du projet « **Air Vanier** » ; il est responsable de l'ensemble du volet technique du projet (achat, installation, suivi technique, entretien, plateforme Web, ...). RevolvAir implique sa responsabilité civile.
- Le lancement du projet nécessite un financement. Le coût par capteur est d'environ 350\$ + taxes. **Pour une vingtaine de capteurs, il faut envisager un financement d'environ 10 000\$ globalement.**
- L'objectif est d'installer les capteurs au printemps 2025 pour une durée de 2 ans. Un financement supplémentaire sera nécessaire pour pérenniser le projet.
- Le projet se veut collaboratif avec la communauté (science citoyenne) afin d'avoir, par exemple, des retours des résidents quant aux événements climatiques ou autres qui pourraient expliquer certaines hausses des mesures. Le projet permet également de sensibiliser la population aux enjeux de qualité de l'air.
- L'impact de la qualité de l'air sur notre santé est souvent négligé. Or la science montre clairement la nocivité des particules fines et ultrafines et l'importance de ces dernières sur l'augmentation estimée des décès prématurés. La population est en droit d'avoir des informations plus précises géographiquement et accessibles rapidement quant à la qualité de l'air qu'elle respire, ce qui n'est pas le cas avec les données gouvernementales. De plus, le quartier de Vanier est entouré d'autoroutes et d'axes routiers majeurs. Il est également fortement impacté par les îlots de chaleur, étant donné l'importance des surfaces minéralisées et la faible canopée (cible non atteinte par le programme de la Ville de Québec). La nature n'a donc pas la chance d'assainir notre environnement. Il faut aussi considérer les vents dominants qui proviennent entre autres de l'est et qui peuvent amener les particules provenant du transbordement portuaire ou des usines tel que l'incinérateur ou Papier White Birch. Le Conseil de Quartier de Vanier s'est déjà prononcé contre une extension du port de Québec dans le cadre du Projet Laurentia. La qualité de l'air est clairement une préoccupation de la population, mais également de la Ville de Québec si on en croit les annonces concernant les foyers au feu de bois.

SUR UNE PROPOSITION DE JEAN-NOEL OUISSE ET SECONDÉE PAR PIERRE-MARC DOUCET,
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT QUE :

- Le conseil de quartier de Vanier contribue dans la recherche de fonds auprès des compagnies locales pour lancer le projet,
- Le Conseil de quartier de Vanier contribue dans la recherche de citoyens et de compagnies pour accueillir les capteurs,
- Le Conseil de quartier diffuse les informations à la population,
- **Le Conseil de quartier désigne Jean-Noël Ouisse comme notre répondant pour les demandes de subvention financière.**
- **La présente résolution modifie la précédente no 24-CA-063 (voir les amendements en caractères gras).**

ADOPTÉ

Mme Laveau mentionne qu'elle fera une relance auprès de la compagnie d'assurances BFL pour savoir si celle-ci doit être informée sur le projet et les documents à fournir au besoin.

5.2 Politique sur le stationnement

Une consultation qui s'adresse à tous les conseils de quartier aura lieu le 29 janvier 2025 en ligne. Cette consultation est sous forme d'ateliers participatifs et Mme Laveau souhaite que les préoccupations du Conseil de quartier se rendent aux autorités concernées.

25-CA-002

SUR UNE PROPOSITION DE NICOLE LAVEAU ET SECONDÉE PAR GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DE QUARTIER adopte le Mémoire sur la politique de stationnement à la Ville de Québec.

ADOPTÉ

5.3 Stratégie de sécurité routière 2025-29

25-CA-003

SUR UNE PROPOSITION DE NICOLE LAVEAU ET SECONDÉE PAR JEAN-NOËL OUISSÉ, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DE QUARTIER adopte le Mémoire sur la stratégie en sécurité routière 2025-2029.

ADOPTÉ

5.4 Projet de résolution concernant le mobilier urbain sur les axes de déplacements

M. Pierre-Marc Doucet mentionne qu'il produira un document qu'il placera en annexe pour identifier les endroits où il pourrait y avoir du mobilier urbain sur les axes de déplacements qu'il transmettra à Mme Laveau.

25-CA-004 – Résolution pour l'implantation d'aires de repos le long de certains axes de transport actif.

- Considérant que la présence de bancs est un enjeu constant qui influence l'expérience des déplacements à pied. Plusieurs secteurs du quartier Vanier n'ont aucune aire de repos pour les piétons. Cela occasionne des problématiques pour le déplacement actif ainsi que pour les usagers à mobilité réduite.
- Considérant que la présence de l'IRD PQ ainsi que de plusieurs OSBL en habitation ayant comme résidents des personnes à mobilité réduite et le vieillissement de la population de Vanier nécessitent une présence d'aires de repos le long des grands axes piétonniers.

Ces derniers sont :

- Boul. Wilfrid-Hamel
- Boul. Pierre-Bertrand
- Av. Plante

- Rue Beaucauge
- Rue Chabot
- Promenade Napoléon-Grondin
- Attendu qu'en plus d'améliorer l'expérience en déplacement actif à travers le quartier Vanier, ces ajouts permettent d'être en phase avec la stratégie de sécurité routière 2025-2029 de la Ville de Québec.

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR JACYNTHÉ FORTIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DE QUARTIER :

- RECOMMANDE à la Ville de Québec de procéder à l'installation de mobilier urbain le long des principaux axes de mobilité afin que les usagers du transport actif puissent se reposer;
- RECOMMANDE à la Ville de Québec d'informer les résidents du quartier sur les échéanciers de l'installation du mobilier urbain du secteur Vanier afin de permettre une certaine prévisibilité;
- RECOMMANDE à la Ville de Québec de faire un suivi avec le Conseil de quartier Vanier du progrès des lieux identifiés et de fournir un échéancier dans le temps.

ADOPTÉ

Pièces jointes : photos

5.5 Mobilier urbain sur les axes du RTC.

25-CA-005 – Résolution pour l'installation de bancs aux arrêts d'autobus.

- Considérant que la présence de bancs aux arrêts du RTC est un enjeu constant qui influence l'expérience des déplacements en autobus. Plusieurs secteurs du quartier Vanier ne comportent que des arrêts du RTC sans abribus. Cela occasionne des problématiques de sécurité pour les usagers du transport en commun à mobilité réduite ou vieillissante. De plus, la présence de bancs aux arrêts du RTC augmente l'accessibilité universelle au transport en commun.
- Considérant que la présence d'un tel aménagement aux arrêts du RTC se retrouve dans les quartiers centraux de l'arrondissement Cité-Limoilou et considérant que le quartier Vanier est décrit comme faisant partie des quartiers centraux dans certains documents.
- Et considérant la suppression de plusieurs abribus du RTC au cours des dernières années, la présence de bancs se fait encore plus rare.

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR HÉLÈNE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DE QUARTIER :

- RECOMMANDE au Réseau de transport de la Capitale (RTC) l'installation de bancs à plusieurs arrêts du RTC;
- RECOMMANDE au RTC d'informer les résidents du quartier sur les échéanciers de la mise en place de cet aménagement dans le secteur Vanier afin de permettre une certaine prévisibilité;

- RECOMMANDE au RTC de faire un suivi avec le Conseil de quartier Vanier du progrès des lieux identifiés et de fournir un échéancier dans le temps.

ADOPTÉ

c.c. : Ville de Québec

La résolution sera transmise à la Ville ainsi qu'au RTC.

5.6 Forum sur la transition socio-climatique de la Ruche Vanier

À la suite d'une conversation avec Mme Myriam Neckner-Hudon dans le cadre de son projet de maîtrise dans Vanier, M. Pierre-Marc Doucet mentionne que le forum de transition socio-climatique est une activité que la Ruche Vanier organise comportant des consultations qu'elle a tenues avec les différents acteurs. On veut expliquer les résultats des consultations, soulever les besoins et proposer des pistes d'action.

M. Doucet demande comment le Conseil de quartier pourrait contribuer avec la Ruche Vanier. Il y a souvent des intérêts communs et il serait intéressant de travailler ensemble, par exemple, pour les pistes cyclables et les CVC dont le projet est mal connu. D'autres sujets pourraient également être abordés, soit le stationnement, le logement, le verdissement, l'habitation et la mobilité.

M. Roger Thibeault et M. Jean-Noël Ouisse peuvent fournir leur aide dans ce dossier. Il est important de savoir ce que chacun fait et tâter le terrain pour voir comment on peut travailler ensemble.

6. COMITÉ ET ÉTAT D'AVANCEMENT

6.1 Table de concertation Vélo et Mois du vélo (Jean-Noël)

M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'il y aura une réunion de la Table de concertation Vélo la semaine prochaine.

6.1.1 Le Mois du Vélo

Dans le cadre du « Mois du Vélo », une activité « Les petites roues » est prévue. Il reste du travail à faire pour finaliser cette activité.

M. Doucet mentionne que l'activité aurait lieu mi-mai/début juin. La date précise reste à confirmer. Mme Laveau mentionne que le projet devrait être suffisamment avancé en mars 2025 pour valider les actions qui restent à prendre.

6.1.2 Corridor Viva Cité (CVC) sur le boulevard Wilfrid-Hamel

Le CVC sur le boulevard Wilfrid-Hamel a été ajouté à l'ordre du jour de la réunion et nos idées pourront être appuyées. Les questions suivantes sont adressées à Mme Despins :

Question : Où en est le travail préparatoire sur le CVC?

Réponse : Mme Despins précise qu'elle n'a pas eu de développements à ce sujet.

Question : Est-ce que le projet est permanent ou évolutif?

Réponse : Mme Despins mentionne que le projet est permanent. M. Ouisse précise que les préoccupations du Conseil de quartier résident dans **l'impact sur l'ensemble du boulevard Wilfrid-Hamel**. Une fois que les travaux seront commencés, il sera difficile de faire différemment.

Question : Quels sont les choix de la Ville concernant les intersections?

Réponse : Mme Despins mentionne que le choix devrait se faire d'ici quelques semaines, mais aucune date n'est disponible pour le moment.

M. Ouisse ajoute qu'il est important d'obtenir le maximum d'informations sur cet important projet. Il apprécierait recevoir l'information sur le choix des intersections de la Ville dès que celui-ci sera connu. Mme Despins mentionne qu'il n'y a pas de date prévue pour le moment, mais elle transmettra les informations dès qu'elles seront disponibles.

6.2 Conseils d'établissements scolaires (Nicole et Mahamadou)

École Sans-Frontière : Mme Nicole Laveau mentionne qu'aucun développement n'est disponible pour le moment.

École Notre-Dame-du-Canada : Mme Laveau mentionne qu'il y a eu une présentation de la Ruche Vanier pour du verdissement dans la cour de l'école.

École secondaire Vanier : M. Mahamadou Sissoko mentionne qu'il a transmis l'information concernant le forum jeunesse. Comme aucune réunion n'a eu lieu jusqu'à présent, le projet « curling » devrait être abordé à la prochaine réunion.

6.3 Projet dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière 2025 (Pierre-Marc Doucet)

Ce sujet a été discuté au point 5.3 – Table de concertation Vélo et Mois du Vélo.

6.4 Comité pour le P.U.M.

Jean-Noël Ouisse, Pierre-Marc Doucet et Roger Thibeault ont tenu récemment une première réunion de travail. Nicole Laveau et Hélène Langlois vont planifier une prochaine rencontre. Lors de l'assemblée ordinaire de mars 2025, il faudra faire le point sur les différents thèmes. Une réunion plénière sera planifiée en mars, avant l'assemblée générale annuelle (AGA) et l'assemblée ordinaire de mars 2025. M. Roger Thibeault transmettra un document sur les grands principes directeurs du P.U.M. et supervisera l'orientation générale des commentaires sur les différents thèmes.

6.6 Table de concertation sur le transport en commun.

Mme Alexandra Mauger mentionne qu'une séance d'information générale sera organisée à l'intention de tous les Conseils de quartier. La date visée est le 20 mars 2025.

Les objectifs de cette rencontre sont :

- Démystifier le transport collectif, sa planification ainsi que les dessous du RTC et informer les membres du Conseil de quartier sur les procédures du RTC.
- Répondre aux questions et préoccupations générales des membres.
- Présentation de l'organigramme du RTC, le fonctionnement des équipes, et comment se fait la planification du transport.
- Les infrastructures et les abribus.

Mme Laveau mentionne que la première rencontre pour la création de la Table de concertation sur le transport en commun aura lieu jeudi, le 30 janvier 2025, sur Zoom et des noms ont déjà été recueillis.

7. Fonctionnement

7.1 Adoption du procès-verbal du 16 décembre 2024

25-CA-006

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN-NOËL OUISSE ET SECONDÉE PAR MME GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier procède à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 décembre 2024, tel que présenté.

ADOPTÉ

7.2 Résolution sur le paiement des frais de services de secrétariat pour 2025.

24-CA-007

SUR UNE PROPOSITION DE HÉLÈNE LANGLOIS ET SECONDÉE PAR GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier de Vanier recourt aux services d'une secrétaire pour la rédaction des procès-verbaux en 2025 au tarif de 115.00 \$ par procès-verbal.

ADOPTÉ

7.3 Paiement des services de secrétariat

25-CA-008

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR JACYNTHÉ FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 115.00 \$ auprès de Mme Renée Poulin pour la rédaction du procès-verbal du Conseil de quartier de Vanier tenue le 20 janvier 2025.

ADOPTÉ

7.4 Solde bancaire au 16 décembre 2024

Le solde bancaire est de 2,131.22 \$ en date du 20 janvier 2025.

Pour l'année 2025, la subvention pour le budget de fonctionnement du Conseil de quartier de 2,100.00 \$ a été remise à M. Mahamadou Sissoko.

7.5 Suivi à nos résolutions du mois dernier

Aucun suivi n'a été effectué en décembre 2024.

8. Divers

8.1 Toponymie pour les parcs.

M. Pierre-Marc Doucet mentionne qu'il a rejoint M. Martin Grondin, petit-fils de M. Napoléon Grondin concernant le terrain sur la rue Giguère récemment acquis par la Ville. Compte tenu de la situation familiale de M. Napoléon Grondin, la candidature de son épouse est mise en suspens.

M. Grondin a proposé le nom de Mme Huguette Perras. Elle a travaillé pour le « Tout Vanier », un journal de quartier. Il est également ouvert à ce que l'épouse de son grand-père soit utilisé; le tout restera à confirmer.

Les démarches pour proposer trois noms pour la nomination des parcs est commencé et M. Lemoine sera consulté pour obtenir des suggestions. Les parcs visés sont les suivants :

- Petit parc Beaucage.
- Parc du CHSLD Christ-Roi.
- Parc du lot Giguère.

Mme Anne-Sophie Sanche précise que l'inauguration du parc du CHSLD est prévue pour le printemps 2025.

8.2 Assemblée générale annuelle (AGA) – Le 14 avril 2025

Deux suggestions ont été proposées pour une présentation à l'assemblée générale :

- Présentation de la Société des Rivières.
- Présentation sur la santé durable par VITAM.

Le choix retenu sera la présentation sur la santé durable et M. Roger Thibeault fera les démarches nécessaires.

8.3 Agrandissement du supermarché SUPER C

M. Mathieu Forget mentionne qu'il désire obtenir la collaboration du Conseil de quartier concernant l'agrandissement du supermarché SUPER C. Toute la configuration du stationnement sera revue. Les requêtes présentement en cours pourront être mises à jour et M. Forget pourra fournir de l'information technique sur les étapes qui suivront. Des interactions sont prévues avec les résidents ainsi qu'une présentation qui pourrait être publique.

La rencontre avec le Conseil de quartier de Vanier aura lieu jeudi, le 6 février 2025.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Une démonstration sur l'outil d'archivage est faite par M. Jean-Noël Ouisse pour le bénéfice des administrateurs.

Mme Nicole Laveau, présidente, lève l'assemblée à 20 h 15.

Nicole Laveau, Présidente

Gemma Drouin, Secrétaire

Nos de résolution	Objet	Page
25-CA-001	Participation du Conseil de Quartier de Vanier au projet « Air Vanier » - Complément d'information.	4
25-CA-002	Adoption du mémoire sur la politique de stationnement de la Ville de Québec.	6
25-CA-003	Adoption du mémoire sur la stratégie de sécurité routière 2025-2029.	6
25-CA-004	Implantation d'aires de repos le long de certains axes de transport actif Paiement des services de secrétariat pour la 9 ^e assemblée ordinaire du 16 décembre 2024.	6
25-CA-005	L'installation de bancs aux arrêts d'autobus.	7
25-CA-006	Adoption du procès-verbal du 16 décembre 2024	10
25-CA-007	Adoption pour les services d'une secrétaire de soutien pour la rédaction des procès-verbaux pour l'année 2025 au montant de 115.00 \$ par réunion.	10
25-CA-008	Paiement des services de secrétariat pour la 1 ^{ère} assemblée ordinaire du 20 janvier 2025 au montant de 115.00 \$ auprès de Renée Poulin.	10